

Communiqué de Rémy Moos  
Représentant local de Cap21 à Aulnay sous bois

Les élections législatives sont une occasion pour des personnalités diverses et variées de se présenter, en concurrence avec les partis traditionnels, au suffrage des électeurs.

Après une analyse des candidats en présence localement, j'ai préféré choisir, et ceci à titre individuel, de m'associer à la candidature de Marc Masnikosa, candidat d'un mouvement citoyen, libre et indépendant.

J'ai estimé que cette candidature citoyenne libre et indépendante est une candidature à laquelle nous aspirons tous aujourd'hui.

C'est pour moi un concept qui correspond aussi à mes valeurs, et j'estime que Mr Masnikosa est la personne qui représente le mieux ces valeurs, en plus d'une proximité de points de vue en ce qui concerne l'écologie.

Je tiens à préciser que Marc Masnikosa n'est pas inscrit au parti politique CAP21 et donc n'est pas membre de Cap21. Il garde donc, à cet égard, pleinement et entièrement son indépendance et le libre choix de ses décisions, de ses paroles et de ses écrits. Cependant, et ceci est normal en démocratie, une concertation et une coopération pleine et entière existe entre M. Masnikosa et moi-même.

Je profite par ailleurs de l'occasion qui m'est donnée, et cette fois en tant que représentant départemental de CAP21, pour signaler qu'une candidature d'un membre de CAP21 existe dans la 11<sup>ème</sup> circonscription (Tremblay-Sevran-Villepinte) en la personne de Jean-Marc NAUMOVIC.

Rémy Moos